# Achetez votre composteur dès maintenant !

Il s'agit de composteurs en plastique recyclé noir d'une contenance de 400 litres (80 x 80 cm et 94 cm de haut). Ils sont vendu démonté au prix de 20€ pièce dans nos locaux (2 maximum par foyer).

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné vend des composteurs aux habitants des communes qui adhèrent au plan biodéchets au tarif préférentiel de 20€ (seules les communes de Chamagnieu, Saint Baudille de la Tour, Siccieu-Saint-Julien-et-Carisieu et Panossas n'y adhèrent pas).

Le règlement vous sera demandé en espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public.

Pour l'achat de ce matériel, rendez-vous directement au SMND :

**À Heyrieux**
1180 chemin de Rajat
du lundi au vendredi
8h-12h et 13h-17h

**À Bourgoin-Jallieu**
3 rue du pont rouge
du lundi au jeudi
8h30-12h et 13h30-17h
le vendredi
8h30-12h et 13h30-16h45

www.smnd.fr
1180, Chemin de Rajat - BP 25 - 38540 HEYRIEUX
Tél. : 04 78 40 03 30 - Fax : 04 78 40 56 30 - contact@smnd.fr

# COMPOSTER POUR VALORISER

COMPOSTER c'est tout naturel !

## RÉDUISONS NOS DÉCHETS : COMPOSTONS !

Le compostage c'est la décomposition de matières organiques par des micro-organismes présents naturellement dans le sol .
Il permet d'obtenir après maturation un terreau de bonne qualité, le compost, utilisable pour votre jardin, vos massifs ou vos plantes d'intérieures.

**30%**
de nos ordures ménagères sont composées de déchets organiques compostables.

**Halte aux idées reçues !**
Un compost bien fait :
- Ne sent pas mauvais,
- N'attire pas d'animaux nuisibles,
- N'est pas chronophage.

SMND SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINÉ
NOTRE SERVICE POUR VOS DECHETS c'est tout naturel !

www.smnd.fr
1180, Chemin de Rajat - BP 25 - 38540 HEYRIEUX
Tél. : 04 78 40 03 30 - Fax : 04 78 40 56 30 - contact@smnd.fr

# Quels sont les déchets compostables ?

| Déchets de cuisine | Déchets de jardin | Autres déchets |
|---|---|---|
| Je peux mettre : épluchures, fruits et légumes, restes de repas, marc de café, sachets de thé, restes de pain, coquilles d'œufs, ... | Je peux mettre : gazon*, branchages, mauvaises herbes, feuilles mortes, tailles de haies*, fleurs fanées, ... | Je peux mettre : cendres de bois, mouchoirs et essuie-tout, sciures et copeaux de bois (non traités), ... |
| Je ne peux pas mettre : os et arrêtes, restes de viandes et de poissons, matières grasses (huile, sauce), ... | Je ne peux pas mettre : plantes et végétaux traités ou malades, gros branchages**, herbe montée en graine, gravier, sable, ... | Je ne peux pas mettre : journaux, magazines, couches, poussières d'aspirateur, charbon de barbecue, ... |

** en petite quantité, **à moins de les broyer*

# Mode d'emploi :

1. Mettez vos déchets biodégradables dans votre composteur.
2. Étalez vos déchets sur la surface et homogénéisez le compost.
3. Arrosez votre compost lorsqu'il est trop sec. Ouvrez lorsqu'il fait beau.

**Quelques règles simples :**
- Ajoutez en quantité équivalente des matières sèches et humides,
- Brassez régulièrement pour aérer le compost,
- Par beau temps ouvrez votre composteur,
- Par temps humide fermez votre composteur,
- Réduisez le plus possible les gros morceaux.

Les outils pour bien composter :
- un bio-sceau
- un aérateur*
- un arrosoir

**fourche, bâton solide, ...*

Votre compost est arrivé à maturité au bout de 9 à 10 mois.
Vous pouvez l'utiliser dans votre potager, sur vos massifs, pour rempoter, ...

www.smnd.fr
1180, Chemin de Rajat - BP 25 - 38540 HEYRIEUX
Tél. : 04 78 40 03 30 - Fax : 04 78 40 56 30 - contact@smnd.fr

# À chaque problème sa solution...

| Symptômes | Causes | Solutions |
|---|---|---|
| Odeurs nauséabondes. | Votre compost manque d'oxygène ou est trop humide. | Brassez votre compost et ajoutez de la matière carbonnée. |
| Présence de moucherons en grande quantité. | Des fruits pourris ou restes de repas les attirent en surface. | Brassez votre compost et ajoutez de la matière sèche (feuilles mortes, ...). |
| Présence de filaments blancs. | Votre compost est trop riche en matière brune. | Ajoutez de la matière verte humide (gazon, ...), brassez et arroser votre compost. |

# Pour aller plus loin...

D'autres pratiques existent pour utiliser vos déchets verts à domiciles :
- Le paillage : déposez des végétaux aux pieds de vos massifs ou sur votre potager,
- Le broyage : broyez les branchages trop gros pour votre composteur,
- Le mulching : laissez l'herbe de tonte se décomposer sur place,
- La prairie fleurie : elle vous évite de tondre une partie du jardin.

Ces techniques nourrissent votre sol, limitent la pousse des mauvaises herbes, protègent vos plantations, ...

*Pour en savoir plus, consultez la plaquette du conseil général disponible en libre service dans nos locaux.*